



COMPTE RENDU DE CONTROLE FFEcompet / SHF

Lieu du concours MANTES ST MARTIN

N° du Concours 202378042

N° Epr.	N° Dép	N° SIRE	N° Puce	Nom Cheval	Sans livret	Doute sur l'identité	Vaccin non conforme	Castration non enregistrée	Evo. robe non enregistrée
1	8	19378041L	250259806258139	JANA DU VANDA					
1	23	19363168C	250258709065282	JUNON DE TERLONG					
2	6	19346545W	250259806298064	LADY BIRD Z					
3	2	19353773P	250259806160445	JOYAUX					
4	26	17534377T	250259600573271	HULANE DE BRAY (alias HARRIETTE LANCER)					
4	28	47252364J	276020000662400	CASALITA					
5	5	18781249Y	250259806238842	BORN TO BE WILD Z					
6	37	18199209A	250259806222415	ILANA DES DESERTS					
6	38	18188951A	250259806209786	IKEBANA DELA CHAPELLE					
7	12	50481298Y	528210006181750	PANDORA VAN GROBBENHOF Z					
7	18	17548426Y	250258500174550	HARGENTO MASSUERE					
8	4	60054373G	981100004453711	LOUIS D'ECAUSSINNES					
9	2	17461798J	250259806154345	HORNELA DELA CHAPELLE					
10	1	17518259N	250259806160252	HOLY DE LYONS					
11	10	47253701F	981100004667929	BRUNELLO Z					
12	3	60060419K	528210006080757	ORLANDO					
13	20	19395789U	250259806270350	JHYDE PARK CORNER					
14	4	18190860A	250259806250892	IBIZA DU BARQUET					



15	8	18190862Y	250259806232933	CANDINSKY LOISEL Z					
16	4	18196880G	250258500186260	IORAKA DE BLONDEL					
16	30	18190556F	250258500192757	IMHOTEP DES AUBUIS					
17	10	47251975G	276020000583362	CALIFORNIE PS					
17	14	17518258P	250259806215538	HERMIONE DE LYONS					
18	9	60058007G	967000009775641	REFLEX VAN'T RUYTERS HOF					
19	18	17546003G	250259600570618	HEATHER DE MORMOULINS					
20	2	17532089F	250259806160512	HIP HUP DE LYONS					

Si vous avez relevé une anomalie passible d'une sanction, celle-ci est à effet immédiat et doit être confirmée par le président du concours ou président du jury par la saisie informatique obligatoire de la sanction dans les 24h sur mon espace perso du site FFE Compet.



CHEVAL SANS LIVRET	LIVRET NE CORRESPONDANT PAS AU CHEVAL PRESENTE	VACCINS NON CONFORMES	EVOLUTION DE SIGNALEMENT
Le cheval est disqualifié de l'épreuve et est exclu du concours jusqu'à présentation de son livret	Le cheval est interdit de concourir dans l'épreuve sur laquelle il est contrôlé et est exclu du concours.	Le cheval est autorisé à concourir	Le cheval est autorisé à concourir
1. Relevé de signalement effectué par l'organisateur : A joindre avec le présent rapport	1. Relevé de signalement effectué par l'organisateur : A joindre avec le présent rapport	Amende au profit de l'organisateur.	A préciser par l'organisateur sur le présent rapport
2. Relevé de signalement non effectué par l'organisateur : Joindre au présent rapport le motif d'absence de relevé de signalement. <input type="checkbox"/> Absence de personne habilitée à effectuer le relevé de signalement <input type="checkbox"/> Le cheval a quitté l'enceinte avant que le relevé de signalement n'ait été effectué. <input type="checkbox"/> Autre: Joindre un rapport circonstancié.	2. Relevé de signalement non effectué par l'organisateur : Joindre au présent rapport le motif d'absence de relevé de signalement. <input type="checkbox"/> Absence de personne habilitée à effectuer le relevé de signalement <input type="checkbox"/> Le cheval a quitté l'enceinte avant que le relevé de signalement n'ait été effectué. <input type="checkbox"/> Autre: Joindre un rapport circonstancié.		

CONTRÔLE du SIGNALEMENT DESCRIPTIF LITTERAL et GRAPHIQUE

NOM du CHEVAL : N° SIRE : _____

ROBE : SEXE : Mâle – Hongre – Femelle (entourer la mention utile)

Tête.....

.....

.....

.....

.....

A.G.....

A.D.....

P.G.....

P.D.....

Marques.....

.....

.....

.....

Chevaux de couleur : Couleur des sabots Couleur des yeux

Ladre sur les parties génitales ou les yeux.....

